

15 jan 2021 -17:24

Appartient à Conseil des ministres du 15 janvier 2021

## Reconnaissance des qualifications professionnelles et libre prestation de services des vétérinaires : transposition des directives européennes

Sur proposition du ministre de l'Agriculture David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 11 septembre 2016 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles et la libre prestation de services des vétérinaires.

Ce projet vise à compléter la transposition des directives 2005/36/CE et 2013/55/CE du Parlement européen et du Conseil.

Voici les modifications apportées :

- l'article 4 *septies* de la directive européenne relatif au droit d'accès partiel pour les vétérinaires est transposé de façon littérale pour être conforme à la demande de la Commission européenne, ce qui n'était pas le cas auparavant puisque l'accès partiel pour la profession vétérinaire était considéré non pertinent selon les services techniques internes en 2016 ;
- la disposition qui exige des prestataires de services qu'ils produisent un document distinct attestant de leur couverture d'assurance est abrogée.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

*Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 11 septembre 2016 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles et la libre prestation de services des vétérinaires.*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des  
Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes  
institutionnelles et du Renouveau démocratique  
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 69 79  
<https://clarinval.belgium.be>  
[info@clarinval.belgium.be](mailto:info@clarinval.belgium.be)

Marie Stasse  
Porte-parole (FR)  
+32 472 20 35 02  
[marie.stasse@clarinval.belgium.be](mailto:marie.stasse@clarinval.belgium.be)

Jonas Clottemans  
Porte-parole (NL)  
[jonas.clottemans@clarinval.belgium.be](mailto:jonas.clottemans@clarinval.belgium.be)